CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E83835** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2027**

ÉDITÉ LE 16/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/03/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 09

Siret : 503 954 638 00030

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8010504

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 169256294 W 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 169256294 W 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : SER & BAT

6 RUE DE BOURGOGNE
69009 LYON

Téléphone : 04 78 83 77 15 **Fax :**

Portable : 06 73 12 83 75

Responsabilité légale :
OZYURT SERVET GÉRANT

Site Internet : www.seretbat.fr

E-mail : seretbat@gmail.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 376 084 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	3	08/10/2024
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	4	08/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/09/2026 09:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.